

Nom:.....
Prénom:.....
Classe:.....

Mars 2013
Cours de religion
Madame Tilman

Annexe 1:

Document 2

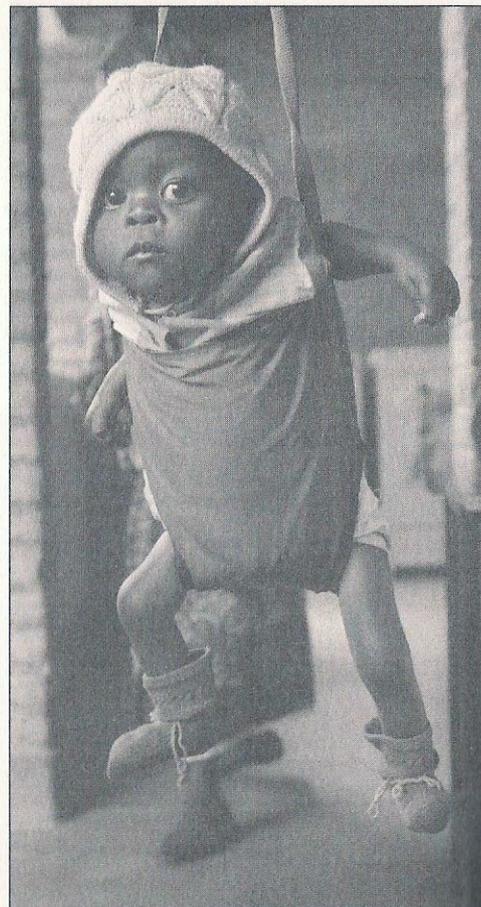
TÉMOIGNAGE

**Rencontre avec Léon-Alfred Kogalama
de la République Centrafricaine**

« Je me souviendrai toute ma vie de cette rencontre avec Léon-Alfred. Il avait été invité par la Coopération Missionnaire Française pour un mois. Il était reçu dans des communautés religieuses, paroissiales ou dans des familles pour expliquer et décrire la vie africaine.

Il est arrivé dans notre ville pour rencontrer des enfants de diverses équipes de catéchisme, nous étions près de deux cents à l'écouter. C'était la première fois qu'il venait en Europe. Il y séjournait depuis quinze jours quand il nous a rencontrés.

Il nous raconta donc ce qui le marquait le plus depuis son arrivée en Europe : le temps passé à manger qui lui semblait énorme. Il trouvait cela ennuyeux, long, excessif. Pour nous aider à mieux comprendre ce qu'il ressentait, il se mit à dessiner au tableau noir. Il commença par citer une à une toutes les choses que nous mangions sur une journée : au déjeuner (pain, café, confiture, jus) ; vers 10 heures (les enfants prennent une collation) ; à midi (dîner complet)... À chaque moment et pour chaque quantité ingurgitée, il



© Ami Vitale

Suite annexe 1 :

dessinait un petit tas. Il dessina donc des tas les uns sur les autres, pour le dîner un tas plus épais (entrée, plat, dessert, café), il continua par le goûter, puis le souper, et son tas grossissait toujours ! Il ajouta avec un ton humoristique que certains, le soir, grignotaient encore un petit quelque chose devant la télé. Il termina donc son tas par le petit biscuit du soir.

Nous nous sommes mis à rire de nous-mêmes. Il nous faisait prendre conscience d'un mode de vie qui nous semble tellement naturel. Il est vrai que « la bouffe » est une préoccupation importante, surtout quand nous accueillons quelqu'un. J'avais d'ailleurs prévu le menu du soir car Léon-Alfred repassait chez moi après son témoignage et il est vrai que pour l'accueillir, j'avais pris le soin de lui mitonner un plat typique de chez nous (du lapin).

Nous n'avons plus ri longtemps car très calmement il dessina à côté du tas dessiné un autre tas, cette fois-ci beaucoup plus petit et en dessous de ce **petit tas**, il écrit non pas « = un jour en Centrafrique », comme nous aurions pu le penser, mais : « = une **semaine** ». Ce petit tas représentait

ce que la majorité des gens de chez lui mangent sur toute une semaine.

Il nous conseilla alors : « Ne dites plus : "j'ai faim" car dans votre pays vous ne savez pas ce que c'est que "avoir faim", dites plutôt "j'ai de l'appétit". »

Il dit tout cela très doucement, avec un grand sourire et beaucoup de respect pour nous, mais avec une gravité dans la voix que des années après je n'oublie pas ! »

Bâtir une société juste

Le mot justice a deux sens et, souvent, il y a confusion entre les deux. Beaucoup de gens peuvent être justes parce qu'ils ne volent pas et ne réclament rien de ce à quoi ils n'auraient pas droit : en ce sens-là, ils sont justes. Mais l'Évangile va beaucoup plus loin : avoir le droit pour soi ne rend pas forcément juste. Pour l'Évangile, être juste, c'est partager avec celui qui en a besoin pour vivre.

Justice

« Le mot justice a plusieurs sens. Être juste, c'est rendre à chacun ce à quoi il a droit. Rendre la justice, c'est faire respecter les droits de l'homme et punir les coupables. Être juste, c'est surtout permettre à chacun d'obtenir ce dont il a absolument besoin : par exemple, la liberté, les moyens de vivre, l'instruction. C'est pourquoi les pauvres, ceux qui n'ont rien ou presque rien, ont droit à cette justice. Agir ainsi s'impose à chaque homme. »

Les évêques de France,
Pierres Vivantes.

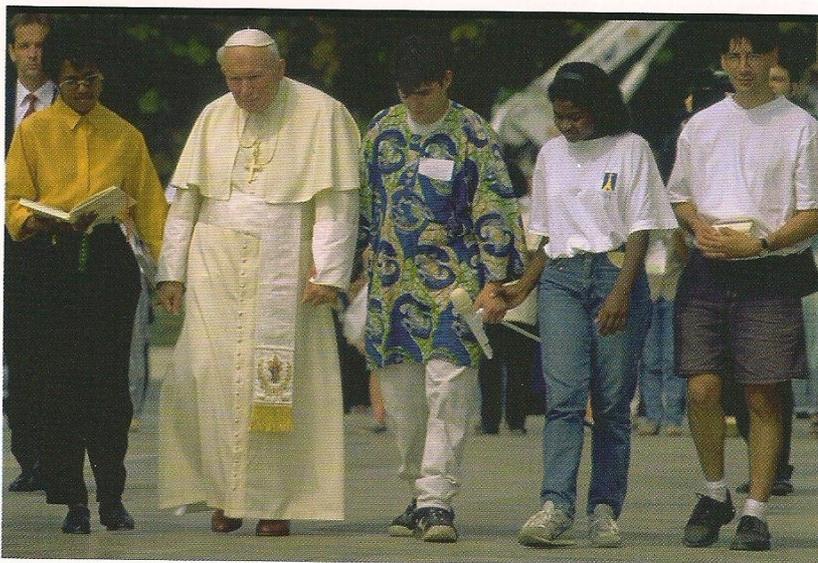
■ La doctrine sociale de l'Église

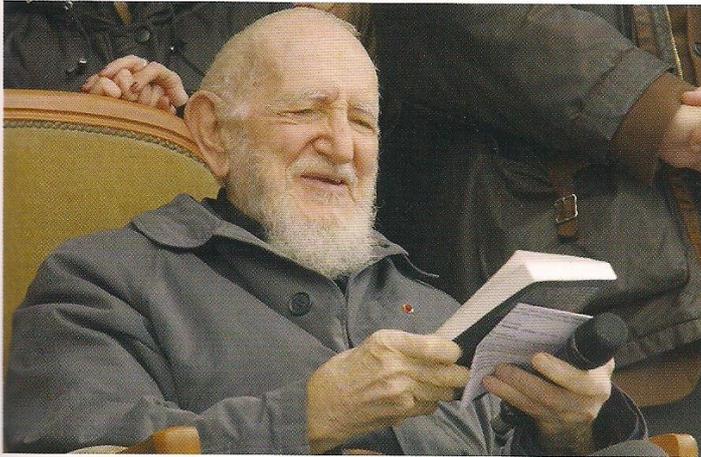
Ces mots désignent l'ensemble des réflexions que l'Église a eues au cours des siècles pour que les sociétés soient justes envers tous. La doctrine sociale de l'Église détermine des droits dont tout homme devrait pouvoir jouir.

- Tout homme a le droit, dès sa conception, au respect : au respect de son corps (pas de torture ni de violence), au respect de son avis (il doit pouvoir participer aux décisions qui le concernent, par le vote). Cela s'applique spécialement aux plus pauvres.
- Tout homme a le droit de se former, d'aller à l'école.
- Tout homme a le droit de s'informer librement.
- Tout homme a le droit de vivre avec sa famille.
- Tout homme a le droit au travail.
- Tout homme a le droit à une certaine sécurité dans sa vie. (La propriété peut donner cette sécurité.)

- Tout homme a le droit de suivre sa conscience et de pratiquer sa religion. Mais, dans le même temps, l'Église pense que les droits de l'homme ne peuvent être respectés si la société n'est pas organisée et s'il n'y a pas d'État.

En 1997, lors des JMJ à Paris, le pape Jean-Paul II a prié devant la dalle en l'honneur des victimes de la Misère. Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme, place du Trocadéro.





L'abbé Pierre

- Tout homme doit travailler s'il en est capable.
- Tout homme doit accepter que l'État organise la société et, éventuellement, limite des droits, comme celui de la propriété, pour le bien de tous.
- Tout homme doit accepter que l'État impose des règles à tous pour que les plus pauvres soient aidés dans leurs plus grandes difficultés.
- Tout homme doit participer aux décisions qui le concernent et, en particulier, doit s'informer et voter.

L'Église invite les chrétiens à la responsabilité dans tous les domaines, la politique, l'économie, la vie culturelle et sociale.

■ Les grandes organisations catholiques pour lutter contre la pauvreté

Beaucoup de chrétiens ont fondé des associations pour aider les personnes en difficulté et pour faire en sorte qu'elles soient le moins nombreuses possibles.

- Le Secours catholique : 66 000 bénévoles. Il accueille des sans-logis et aide des malades, des handicapés, des détenus sortant de prison, et toutes sortes de personnes en difficulté. Il organise des secours d'urgence en cas de catastrophe. Il informe et fait réfléchir sur les situations de pauvreté.
- Le Comité catholique contre la faim et pour le développement a été créé par les évêques de France pour répondre à l'appel lancé par l'ONU et lutter contre la faim dans le monde. Fort de son réseau de 15 000 bénévoles, il rassemble 29 mouvements et services de l'Église de France. Il collecte l'argent que les catholiques français veulent donner dans ce but (généralement au moment du Carême) et contribue au développement du tiers-monde.

■ Pour lutter contre la pauvreté et l'injustice

- Les équipes Saint-Vincent de Paul.
- Aide à Toute Détresse Quart Monde pour les plus pauvres des pauvres en France.
- Association Emmaüs fondée par l'abbé Pierre pour les sans domicile fixe.
- Les Petits Frères des Pauvres.
- La fondation Raoul-Follereau.
- Les banques alimentaires, etc.

■ Le principe de subsidiarité

L'Église s'intéresse aussi à la façon dont sont prises les décisions. Cela signifie, autant qu'il est possible, que les décisions ne doivent pas être prises « en haut », mais au plus près de ceux qui sont concernés ; c'est le principe de subsidiarité, qui permet de prendre en compte entre l'État et l'individu des « corps intermédiaires » comme les familles, les syndicats ou les associations.